



DECLARATION LIMINAIRE DU SYNDICAT

FORCE-OUVRIÈRE Insee

CAP DES CONTRÔLEURS
DU 14 DÉCEMBRE 2018

MUTATIONS
INTÉGRATIONS, DÉTACHEMENTS

Nous voici au terme d'une mandature. Les conclusions que nous pouvons tirer de ces quatre années :

- Réforme territoriale avec toutes ses destructurations,
 - Diminution des effectifs,
 - Fermeture de services,
- Importante diminution du nombre de postes aux concours et par voie de conséquence aux promotions au choix.

De plus, nous sommes toujours en attente de la mise en place de la préparation institutionnelle au concours de contrôleur 1ère classe. Cette demande remonte à 2014.

Durant ces quatre années, le mal être des agents n'a fait que s'accroître. Cela s'explique notamment par la surcharge de travail due à la forte baisse des effectifs et à la complexité de plus en plus grande des travaux. Nous condamnons le manque de formation et d'accompagnement, indispensables aux nouveaux processus de travail.

Les élus FO-Insee déplorent que pour la deuxième année consécutive, aucun poste ne soit proposé à Dijon, Besançon ...alors qu'il y a plusieurs demandes sur ces établissements. A terme sont-ils condamnés ?

Paradoxalement ces derniers vont accueillir des agents en détachement au détriment d'agents qui ont postulé dans la campagne de mobilité.

A cela s'ajoutent les recrutements BIEP qui bloquent des postes en CAP.

Appliqueriez-vous déjà le projet de loi de réforme de la Fonction publique, en circulation à Bercy, où l'un des articles précise : « L'autorité compétente procédera aux mutations de fonctionnaires ». Exit l'avis préalable des commissions paritaires.

Les élus FO-Insee dénoncent le non-respect récurrent de la confidentialité de la part de certains représentants du personnel durant ces quatre années.

